

CHANTIER VERT : L'AVENIR!

PHASE II – ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS



740 Belair, Travaux publics Canada, Montréal



Habitat 07, Les Compagnons du rebut global, Baie St-Paul



La Tohu, Montréal

CHANTIER VERT : L'AVENIR s'inscrit dans une démarche visant à rendre accessible à tous les travailleurs et entrepreneurs un cours sur l'application du développement durable dans l'industrie de la construction.

VIRAGE VERT DE LA CONSTRUCTION

L'industrie de la construction n'évolue pas de manière durable au Québec. Malgré sa standardisation remarquable, l'efficacité et la compétence de ses intervenants, elle demeure polluante, énergivore et souvent imperméable à l'innovation. Pour changer les mentalités et les pratiques, il faut entre autres mesurer et démontrer les avantages (écologiques, sociaux et économiques) des alternatives proposées. En ce sens, Écobâtiment travaille à outiller les entrepreneurs et ouvriers pour qu'ils puissent entreprendre une démarche de développement durable dans leur profession respective et ainsi participer activement au virage vert de leur industrie.

POURQUOI DURABLE ?

Pour sa certification LEED¹, le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) utilise la définition suivante: Bâtiment intégrant des pratiques innovantes de conception, de construction et d'opération qui se conforment à des normes visant à réduire les impacts négatifs en termes de :

- Aménagement du site
- Gestion de l'eau
- Performance énergétique
- Utilisation des matériaux et des ressources
- Qualité de l'environnement intérieur

PAYANT OU PAS ?

Par rapport au bâtiment standard, le bâtiment durable est à la source de changements à plusieurs niveaux, par exemples :

Mode de vie (Social)

- Mixité de la population et des services
- Utilisation optimale du site
- Nouvelles habitudes de consommation
- Meilleure adaptabilité

Niveau de vie (Économique)

- Réduction du taux d'absentéisme au travail
- Valeur ajoutée de la propriété et du loyer
- Meilleur retour sur l'investissement
- Meilleure image corporative

Milieu de vie (Écologique)

- Meilleure utilisation des ressources naturelles
- Réduction de la pollution et des déchets
- Réduction de l'empreinte écologique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

ÉCOBÂTIMENT

La division Écobâtiment du Centre de l'environnement concentre ses activités sur la formation et la sensibilisation des intervenants de l'industrie de la construction en matière de développement durable.

En se positionnant comme un carrefour d'information sur le bâtiment durable, Écobâtiment participe à mettre en réseau les professionnels du milieu et le grand public, les centres de recherche et les manufacturiers, les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs. Ce carrefour a sa place au sein d'une des infrastructures les plus vertes de la région de Québec: le Centre culture et environnement Frédéric Back.

1. LEED: Leadership in energy and environmental design.

CHANTIER VERT : L'AVENIR!

PHASE II – ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS

CHANTIER VERT : L'AVENIR

PHASE I : ÉTUDIANTS

Avec ses partenaires, dont le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), Écobâtiment a conçu et présenté en 2006-2007 plus d'une centaine d'ateliers de formation sur le bâtiment durable dans le cadre du projet **CHANTIER VERT : L'AVENIR**.

Ces ateliers étaient d'abord destinés aux étudiants et professeurs d'un centre de formation professionnelle : l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICO). Le succès du projet a dépassé toutes les attentes de l'équipe et des partenaires impliqués, au point où plusieurs cégeps, départements d'universités et autres centres de formation professionnelle du Québec ont pu profiter des suites du projet.

Fort de ce succès, et plus que jamais convaincu du besoin de sensibilisation et de formation, Écobâtiment a commencé à préparer la phase II de **CHANTIER VERT : L'AVENIR**. Rapidement, plusieurs partenaires importants se sont joints aux efforts mobilisateurs de l'équipe...

PHASE II : ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS

Le bâtiment et le chantier tels qu'on les connaît sont appelés à évoluer. Les défis du développement durable seront à la source de plusieurs innovations et opportunités. Pour arriver à saisir ces opportunités, il faut d'abord apprendre à les reconnaître en se donnant accès à une offre de formation complète et intégrée.

La deuxième phase structurante du projet **CHANTIER VERT : L'AVENIR**, complémentaire à la première, s'inscrit dans une démarche visant à rendre accessible à tous les travailleurs et entrepreneurs un cours sur l'application du développement durable dans l'industrie de la construction.

Comme l'entrepreneur et ses ouvriers occupent la position d'intermédiaires entre les besoins du client et les recommandations des professionnels et des manufacturiers, ils sont des acteurs de changements extrêmement importants et efficaces.

OBJECTIFS DE CHANTIER VERT : L'AVENIR II

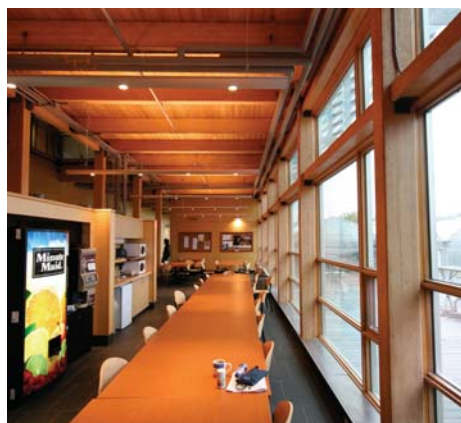
- Favoriser la synergie entre tous les intervenants d'un chantier de construction, dans un cadre de développement durable
- Favoriser la diffusion des connaissances et des initiatives axées sur le bâtiment durable
- Fournir un outil pédagogique adaptable et versatile aux futurs formateurs
- Créer une demande d'ateliers de formation en bâtiment durable visant :
 - La création d'un cours officiel sur le bâtiment durable offert par l'industrie
 - L'intégration d'un cours dans le cursus obligatoire de toutes les formations professionnelles de l'industrie de la construction au Québec.



Moutain Équipement Coop, Montréal



La Tohu, Montréal



Pavillon Kruger, Université Laval, Québec

CHANTIER VERT : L'AVENIR !

PHASE II – ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS

PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Pour atteindre et dépasser ces objectifs, Écobâtiment compte sur le soutien et l'expertise de ses partenaires, principalement le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire le Gouvernement du Québec.

Plusieurs partenaires du secteur de la construction sont annoncés :

- Direction de la formation professionnelle de la Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ)
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (EMOICO)
- Commission scolaire de la Capitale
- Société immobilière du Québec (SIQ)
- Société d'Habitation du Québec (SHQ)
- Agence de l'efficacité énergétique – Novoclimat
- Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)
- FP Innovations – Forintek Division
- Gestion Ressources Richer
- Travaux publics Canada - Équipe du 740 Belair
- Archibio : Groupe d'intervention en habitat écologique
- Écohabitation.com – Ressource en habitation écologique
- Magazine la Maison du 21^e siècle
- Journal de l'Habitation

Plusieurs partenaires du secteur de l'environnement et autres sont aussi annoncés :

- Vivre en Ville - Regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable
- Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles
- Mobilit- Centre de gestion des déplacements
- Centre culture et environnement Frédéric Back
- Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale (CRE- Capitale)
- Comité sectoriel de la main d'œuvre de l'environnement (CSMOE)
- Corsaire Design édition
- Viabilys informatique
- Les Déclencheurs – regroupement de vidéastes
- Blue Storm Télé (*rebut global et la Vie en Vert*)

Écobâtiment compte aussi sur l'enthousiasme et l'expérience de ses membres, pour la plupart des centres de formation et d'enseignement et des Commissions scolaires, répartis sur 15 régions administratives du Québec.

Il compte sur l'appui des membres de la Section Québec du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa), au sein de laquelle il s'implique depuis deux ans.

Enfin, Écobâtiment est fier de voir son projet **CHANTIER VERT : L'AVENIR** figurer au nombre des initiatives structurantes annoncées par PÔLE Québec Chaudière Appalaches dans son *Cadre Stratégique et Plan d'action 2008-2013* pour développer le créneau émergent du bâtiment vert et intelligent dans la région de la Capitale nationale, à l'intérieur de la démarche ACCORD.

Plusieurs autres organisations, regroupements et particuliers ont manifesté leur intérêt à faire partie de **CHANTIER VERT : L'AVENIR** et d'en suivre la réalisation. Plus l'effort de mobilisation et de concertation sera soutenu, plus le rayonnement du projet sera grand.

CHANTIER VERT : L'AVENIR s'inscrit dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, en rejoignant à la fois *l'Enjeu 1 et l'Orientation 1* c'est-à-dire la sensibilisation, la formation et le développement de connaissance en développement durable.

Le projet rejoint aussi la vision de la *Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes (mai 2008)*, soit : « Que le Québec devienne le leader canadien de l'industrie de l'environnement et des technologies vertes et que cette industrie contribue à l'image de marque du Québec sur la scène internationale »



Pavillon Lassonde, École Polytechnique de l'Université de Montréal